Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900769-20251218-20251218_32-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025 **N° 20251218_32**

OBJET • Décision modificative n°3 • Budget Eau

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 33
Pouvoirs • 13
Votants • 46

Par convocation en date du 11 décembre 2025, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 18 décembre 2025 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BANIEL Pierre, BELLEC Olivier, BIGOT Marc, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CARDUNER Didier, CARON Fabien, COTTEN Michel, DAUTEL Christian, DOUX-BETHUIS Sonia, DUPUY Julie, ÉCHIVARD Alain, ÉPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, FICHOU André, GOURLAOUEN Yveline, JAMET Marie-Thérèse, JANVIER Elisabeth, KERHERVÉ Julien, LE BRAS Antony, LE BRETON Marie-Pierre, LE CORRE Thierry, LE NEVÉ Evelyne, LOUSSOUARN Michel, MAO Denis, MARREC Sonia, MARTIN Gérard, PAGNARD Guy, RANNOU Jacques, RENAULT Nathalie, SELLIN Yannick, DERVOUT Dominique, VOISIN Valérie, LE BON Thomas.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • BAQUÉ Maguy (pouvoir à A. ECHIVARD), LE BARON René (pouvoir donné à O. BELLEC), FRANÇOIS Brigitte (pouvoir à B. FRANCOIS), GUILLOU Valérie (pouvoir à T. LE CORRE), LE GAILLARD Quentin (pouvoir à M. BIGOT), LE GUERN Annie (pouvoir à P. BANIEL), LE MOAL Karen (pouvoir à J. RANNOU), COCHENNEC Claude (pouvoir à M. LOUSSOUARN), BACCON Alain (pouvoir à Y. GOURLAOUEN), LE BLOAS Jean-Yves (pouvoir à M-P. LE BRETON), CAPITAINE Monique (pouvoir à S. MARREC), BESOMBES François (pouvoir à Evelyne LE NEVE), MARTIN Annick (pouvoir à C. ESVANT).

ABSENTS • HÉMON Patrick-Marie, MALLÉJACQ Éric.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Michel COTTEN

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900769-20251218-20251218_32-DE

Sonia MARREC expose que la DM n°3 proposée est équilibrée en section de fonctionnement à la somme de +74 227,00 € et en section d'investissement à la somme de 0,00 €.

ANNÉE 2025 - DM n°3
Conseil Communautaire du 18/12/2025

EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		IMPUTATION	Montant avant DM	Variation DM	Montant après DM
		SG / Article			
Chapitre 011 - "Charges à caractère général"	73 727,00				
02 - Finances					
Ajustement refacturation des services communs 2025		02 / 62871	85 000,00	73 727,00	158 727,00
Chapitre 66 - "Charges financières"	500,00				
02 - Finances					
Provisions pour charges d'intérêts supplémentaires		02 / 66111	91 500,00	500,00	92 000,00
Chapitre 023 - "Virement à la section d'investissement"	- 100 000,00				
02 - Finances					
Virement à la section d'investissement		/ 02 / 023	4 890 337,27	-100 000,00	4 790 337,27
Chapitre 042 - "Opérations d'ordre de transfert entre sections"	100 000,00				
02 - Finances					
Dotations aux amortissements		/ 02 / 6811	1 504 601,53	100 000,00	1 604 601,53
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			12 251 667,80	74 227,00	12 325 894,80

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		IMPUTATION	Montant avant DM	Variation DM	Montant après DM
		SG / Article			
Chapitre 70 - "Ventes produits fabriqués, prestation"	74 227,00				
26 - Eau					
Ajustement travaux d'adduction d'eau potable		26 / 704	125 000,00	57 061,03	182 061,03
Ajustement des droits d'occupation du domaine public		26 / 7083	0,00	17 165,97	17 165,97
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			12 251 667,80	74 227,00	12 325 894,80

Considérant l'avis favorable de la commission Moyens Généraux du 25 novembre 2025 et du bureau communautaire du 9 décembre 2025,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 46 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Le conseil communautaire :

- **Adopte** la décision modificative n°3 du budget Eau,
- **Autorise** le Président à signer tout document en lien avec cette délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 18 décembre 2025

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 19/12/2025
Qualité : PRESIDENT CCA